

Bonjour à vous tous apiculteurs, propriétaires d'abeilles, intervenants en apiculture et lecteurs s'intéressant de près ou de loin à l'apiculture. Nous vous présenterons dans ces rubriques un bilan des pertes printanière au Québec des mortalités dans l'ensemble des provinces, des nouvelles sur la présence du petit coléoptère de la ruche et d'autres dans la rubrique sur les pesticides intitulée : des pesticides partout!



Bilan des services-conseils sur la mortalité printanière au Québec

Au cours de nos visites, nous avons pu constater que plusieurs producteurs ont eu des pertes printanières plus importantes cette saison. L'an dernier, ce pourcentage était de 19%. On parle cette année de 32%, selon le sondage effectué par l'Institut national de santé animale du MAPAQ.

Les principales causes suspectées sont encore un contrôle inefficace de la varroase et de la nosémosse et également des problèmes d'élevage reliés à la mauvaise météo de la dernière saison et du printemps froid et venteux.

Concernant les problèmes d'élevage, nous avons constaté chez certains producteurs des pertes printanières élevées malgré un bon contrôle automnal de la varroase et de la nosémosse. On explique cela principalement par les effets de la météo froide et pluvieuse qui a touché la majorité des régions du Québec de juin à la fin août dernier. Cette météo a ralenti et même arrêté dans plusieurs cas le travail des butineuses. Sans récolte, nous avons observé, pendant cette période, que plusieurs reines ont cessé de pondre et d'autres ont été renouvelées par la colonie. Le problème aussi est que cette mauvaise météo n'a pas dû favoriser les sorties pour les accouplements de ces nouvelles reines.

Chez certains producteurs à la mi-septembre, lors du retour du beau temps, des colonies de 8 à 9 cadres d'abeilles contenant très peu de couvain; les abeilles emplissaient les hausses à couvain de miel et/ou de sirop de nourrissage. Malheureusement, les reines, prêtes à pondre, n'avaient maintenant plus d'espace pour le faire à moins que l'apiculteur ait laissé une hausse à miel. Beaucoup de colonies ont donc dépéri dès le mois d'octobre n'ayant pas de relève.

On a donc observé ce printemps des abeilles mortes de faim, la tête dans les alvéoles, malgré la présence importante de réserves de nourriture sur les cadres adjacents à ceux où étaient situées les grappes. Les abeilles, n'étant pas en assez grand nombre, n'ont pas eu la capacité de dégager suffisamment de chaleur pour se déplacer sur les cadres de nourriture.

Bilan 2009 de la mortalité printanière des autres provinces du Canada

Colombie-Britannique : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 24%. Une amélioration car on parlait de 38% en 2008. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase, de la nosérose et d'autres problèmes non éclaircis.

Alberta : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 28%. Une légère amélioration car on parlait de 30% en 2008. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase, de la nosérose, un hiver long et froid et un printemps peu clément.

Manitoba : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 30%. Des pertes un peu plus importantes qu'en 2008 car on parlait de 28%. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase, des reines peu productives, un hiver long et froid et un printemps peu clément.

Ontario : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 31%. Des pertes pratiquement semblables qu'en 2008 car on parlait de 32%. Les principales causes suspectées sont des problèmes liés de contrôle de la varroase et de la nosérose, des colonies mortes de faim et comme au Québec des problèmes d'élevage liés à la météo.

Nouveau-Brunswick : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 42,8%. Des pertes bien plus importantes qu'en 2008 car on parlait de 32%. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase et d'autres problèmes non éclaircis.

Nouvelle-Écosse : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 26,3%. Des pertes plus importantes qu'en 2008 car on parlait de 18%. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase et un hiver long et froid.

Île-du-Prince-Édouard : On parle pour le printemps 2009 de pertes hivernales d'environ 40%. Des pertes un peu plus importantes qu'en 2008 car on parlait de 36%. Les principales causes suspectées sont des problèmes de contrôle de la varroase, des reines peu productives, un hiver long et froid et des ruches entrées en caveau trop faibles.

En général pour l'ensemble des autres provinces du Canada, on peut donc pointer pour expliquer les pertes que la varroase et la nosérose ne sont pas sous contrôle, que les reines de la saison dernière semblent avoir été moins productives et que l'hiver difficile a fait en sorte que plusieurs colonies sont mortes de faim ou été hivernées trop faibles.

Petit Coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*)

L'inspection à l'intérieur de la zone à risque a été complétée au cours du mois de mai dernier. Grâce à l'initiative de l'institut national de santé animale du MAPAQ (INSA) qui s'est assuré la collaboration d'une équipe du Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) l'ensemble des producteurs ont été inspectés. Aucun coléoptère n'a été retrouvé ce qui pourrait supposer que les coléoptères retrouvés l'an dernier n'ont pas eu la capacité de s'acclimater et provenaient directement des États-Unis. Des inspections ultérieures seront tout de même effectuées. Elles nous permettront alors peut-être d'affirmer cela sans aucun doute.

Soyez vigilants et prenez le temps d'inspecter vos ruches. *Aethina tumida* est une maladie à notification obligatoire immédiate. Contactez donc le vétérinaire régional, l'inspecteur du MAPAQ ou votre conseiller provincial si vous soupçonnez la présence de ce petit coléoptère dans vos colonies.

Des pesticides partout !

Rappel : Protégeons les abeilles des pesticides

Il existe de nombreux pesticides qui affectent les abeilles domestiques. À ce sujet, un document du RAP (Réseau d'avertissements Phytosanitaires) est sorti le 15 mai 2008. Sous le nom : « Protégeons nos abeilles des pesticides », il est disponible sur la page web des services-conseils.

Ce document présente un état de l'impact connu des pesticides sur l'abeille, il fournit une liste de bonnes pratiques d'utilisation afin d'en minimiser les effets néfastes et une liste des pesticides classés selon leur toxicité. Il est très important de faire circuler ces informations. Beaucoup de producteurs agricoles ne sont pas conscients des problèmes qu'ils peuvent causer aux abeilles. C'est en les informant que l'on pourra changer leurs habitudes.

Le fongicide préventif dans le soya

Un article publié dans la revue Grandes Cultures (volume 19, numéro 3, avril 2009), un complément de La terre de chez-nous, nous a grandement fait sourciller. Afin d'augmenter le rendement du soya, de retarder la sénescence et la chute du feuillage, les producteurs de grandes cultures utilisent de plus en plus les fongicides. Ces produits ont peu d'impact contre les maladies fongiques dans le soya.

Contrairement aux croyances des producteurs, de récentes recherches nous prouvent que ces applications n'augmentent pas les rendements. On peut donc se poser des questions sur les effets à long terme sur l'environnement et donc par le fait même sur nos abeilles.

Rappel : l'Amitraz Comme beaucoup d'entre de vous doivent le savoir le produit à base d'amitraz l'Apivar est disponible cette année pour la lutte au varroa AU Québec et dans l'ensemble du Canada. Rappelons que ce pesticide est considéré relativement non-

toxique pour les abeilles. La dose létale de 50% (LD50) est de 12 microgrammes en ingestion par abeille et de 3.6 mg/l par arrosage direct. Lorsque l'on parle d'une dose létale de 50%, on parle de la dose qui tue des 50% des abeilles dans un échantillon. Ici tout est question de dosage et c'est pourquoi il est nécessaire de respecter le mode et les temps d'application.

(Source LD50 EXTTOXNET: <http://pmep.cce.cornell.edu/profiles/extoxnet/24d-captan/amtiraz-ext.html>)

De plus ce produit est hautement résiduel dans la cire. Assurez-vous donc au cours de la saison 2010 à ce que les cadres des hausses à couvain ne soient pas transférés dans les hausses à miel.

En espérant que vous avez apprécié ces rubriques, nous vous souhaitons une bonne saison et n'hésitez pas à consulter le conseiller.



Nicolas Tremblay agronome
Conseiller provincial en apiculture
120-A, Chemin du Roy
Deschambault, Qc
G0A 1S0
Cellulaire (418) 806-1311
Bureau (418) 286-3353 poste 224
Télécopieur (418) 286-3597
conseilsapi@crsad.qc.ca